

CONSTRUCTA VENITE
Société Anonyme au capital de 1.000.000 Frs
Siège social : 42 Allées Turcat Méry
13008 MARSEILLE

RCS MARSEILLE B.065.805.822
SIRET : 065.805.822.00015

05 B 582
30 NOV 1992
11538

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE REUNIE EXTRAORDINAIREMENT

L'an mil neuf cent quatre vingt dix neuf,
Le 23 Août
A 17 heures,

Les actionnaires de la Société anonyme ci-dessus référencée, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au 73 Rue de Miromesnil - 75008 PARIS, sur convocation régulièrement faite par le Conseil d'Administration.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Christian CHIANALINO en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Etienne MARCOT (pour CONSTRUCTA) et Monsieur Marc PIETRI, les deux actionnaires représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Jean Bruno BES DE BERG est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent 989 actions sur les 1.000 actions ayant le droit de vote.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président rappelle aux actionnaires qu'ils ont été convoqués par le Conseil d'Administration par lettres. L'assemblée lui donne acte de la régularité de la convocation.



Le Cabinet MAZARS ET GUERARD, Commissaire aux comptes, est absent et excusé.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

- Démission des Commissaires aux comptes, titulaire et suppléant,
- Nominations en remplacement,
- Pouvoirs pour les formalités de publicité,
- Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la copie des justificatifs de convocation à la présente Assemblée,
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés, et la liste des actionnaires,
- les lettres de démission des commissaires aux comptes, titulaire et suppléant.

Il est rappelé que ces documents ainsi que tous autres documents ou renseignements exigés par la législation ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social à compter de la convocation de l'assemblée et que les actionnaires répondant aux conditions réglementaires ont pu sur demande en recevoir copie dans le même délai.

Le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION :

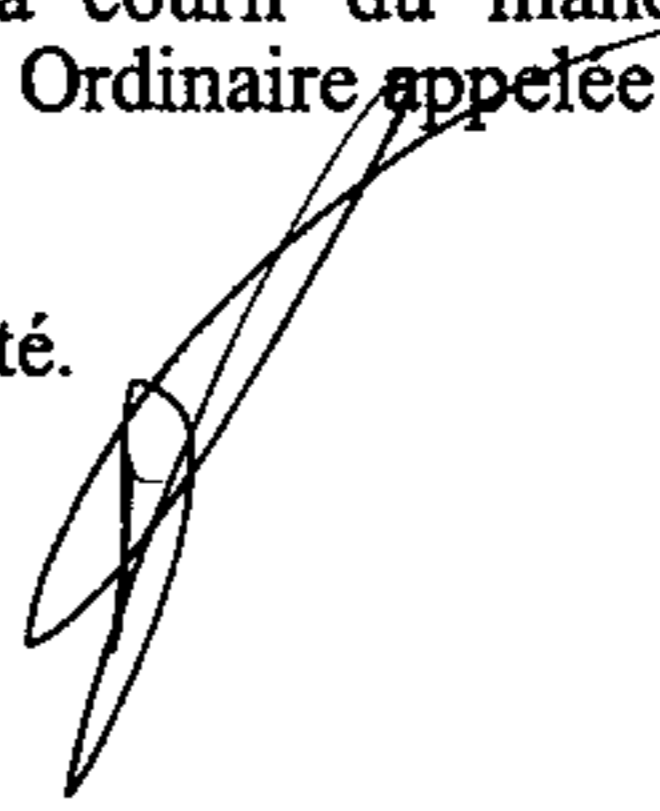
L'assemblée Générale décide de nommer, en qualité de nouveaux commissaires aux comptes.

- titulaire : Monsieur Louis PIGEON - 35 Cours Pierre Puget - 13006 MARSEILLE,
- suppléant : la Société COPHOTRI - 88 rue Grignan - 13001 MARSEILLE

en remplacement respectivement du Cabinet MAZARS ET GUERARD et de Monsieur Philippe BOUILLET, démissionnaires.

Ces nominations sont faites pour la durée restant à courir du mandat de leurs prédécesseurs, soit jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2003.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



DEUXIÈME RÉOLUTION :

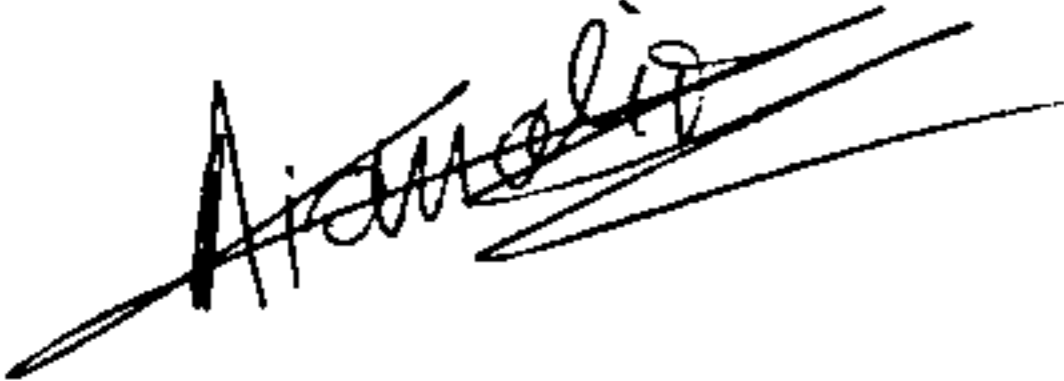
L'assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président du Conseil à l'effet d'accomplir les formalités de publicité requises par la loi en conséquence de la résolution qui précède.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

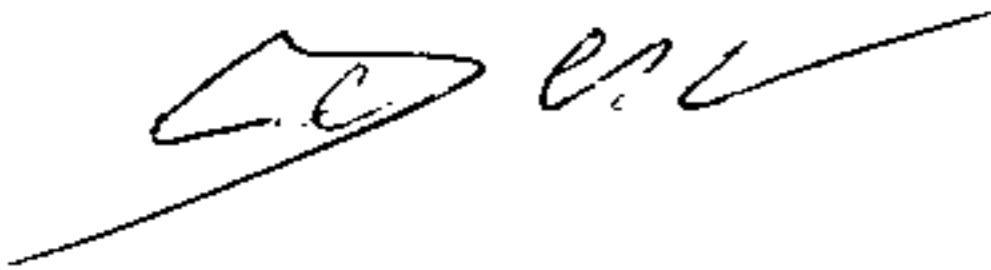
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Président :
Christian CHIANALINO



Secrétaire
Jean Bruno BES DE BERG



Scrutateur :
Etienne MARGOT
(pour CONSTRUCTA S.A.)




Marc PIETRI